EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

DEKRA

N° d'imprimé : D 141665469

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	17/11/2026	26051877

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

16/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S037D153

(9) RAISON SOCIALE : LB 37

(3) COORDONNÉES : 4, Allée Panhard et Levassor
ZI SAINT MALO

37320 ESVRES

Tél : 02.47.26.50.60 Fax:

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 037D1214

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
CN-901-YW(F)	09/03/2025	26/11/2008

Marque	Désignation commerciale
CITROEN	C5

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF7RD9HZC54059761	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
MCT5312MF229	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

215884

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

1.1.6.c.2. COMMANDE DU FREIN DE STATIONNEMENT : Course trop longue (réglage incorrect)

2.1.3.b.2. ÉTAT DE LA TIMONERIE DE DIRECTION : Usure excessive des articulations : AV

3.2.1.c.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage dans un état inacceptable : G

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences : D

4.3.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite : ARD

5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint : AV, AR

5.3.3.a.2. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Mauvaise attache d'un composant au châssis ou à l'essieu : AV

5.3.4.a.2. ROTULES DE SUSPENSION : Usure excessive : AV

8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

2.3.1.a.1. JEU DANS LA DIRECTION : Jeu anormal

2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif : AV

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant : D, G

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu : AR

6.1.1.f.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion du berceau : AV, AR

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé : AV, AR, D, G

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P1351

Kilométrages relevés lors des derniers contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :

24.02.2025: 187 645 km / 14.12.2023: 185 953 km / 15.12.2021: 174 809 km
13.01.2020: 161 046 km / 16.12.2019: 160 585 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-22.4 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	0 %		20 %	
Force verticales :	972 daN		596 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	343 daN	330 daN	198 daN	207 daN
Déséquilibre (< 20%) :	4 %		5 %	
Forces de freinage (efficacité) :	343 daN	330 daN	198 daN	207 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 50%) : 68 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 20 %				
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	-1.6 %	-0.4 %		
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%):	1.6 %	0.5 %		